

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nanterre, le 5 décembre 2008

BMJ Ratings attribue à Saint Gilles Croix-de-Vie la note BBB+ qui reflète l'engagement récent mais fort de la ville en matière de développement durable.

Collectivité pionnière, Saint Gilles Croix-de-Vie est la plus petite ville française à avoir sollicité une notation développement durable.

La mission d'évaluation révèle une bonne performance générale de Saint Gilles Croix-de-Vie en matière de développement durable. Cette performance est quelque peu hétérogène, mais la ville affirme sa volonté de construire un plan d'actions et de travailler sur ses axes d'amélioration.

L'analyse a fait ressortir plusieurs points forts, résultats d'actions municipales soucieuses de répondre aux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux.

Sur les quatre grands domaines évalués, la mission a montré une performance élevée sur **l'environnement** avec, notamment, une gestion exemplaire des espaces verts et une préoccupation majeure accordée à la qualité des eaux de baignade, Saint Gilles Croix-de-Vie souhaitant être pilote pour expérimenter la future certification lancée par le Ministère.

Sur la **cohésion sociale**, la performance est le résultat d'un travail remarquable pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées aux activités sportives et aux sites touristiques, ainsi que d'une action municipale forte pour favoriser l'accès au logement du plus grand nombre, dans un contexte où les prix de l'immobilier et le marché locatif ne sont pas favorables au maintien des jeunes actifs sur le territoire.

L'analyse du domaine **développement économique et urbain** a montré des efforts importants en matière d'urbanisme, notamment en termes de densification urbaine. La ville a plus de mal à piloter le développement économique et le tourisme, en raison d'une situation intercommunale complexe.

En matière de **gouvernance**, la mission souligne la mise en place du conseil municipal des jeunes et les actions de sensibilisation des habitants. La ville de Saint Gilles Croix-de-Vie doit néanmoins renforcer ses outils de pilotage et de communication pour pouvoir mesurer et rendre des comptes sur sa démarche d'amélioration continue.

L'analyse a montré une performance particulièrement élevée sur le principe **innovation**, illustré notamment par la participation active du Maire à plusieurs réseaux de collectivités et l'expérimentation de nouveaux référentiels.

A contrario des marges de progrès demeurent sur deux principes de gestion : **l'organisation des responsabilités et la transparence des modalités de gestion.**

De nombreux partenaires externes interviennent directement en complément des actions municipales sur plusieurs sujets, mais la coordination des acteurs et la culture d'évaluation sont à développer.

Même si l'engagement de la ville est récent, la volonté de se lancer dans l'élaboration d'un Agenda 21, la désignation d'une élue en charge de ce dossier, et la réalisation d'une évaluation par une agence indépendante permettent d'augurer d'une performance accrue en matière de développement durable dans les mois à venir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nanterre, le 5 décembre 2008

Evaluation de la performance DD par principe de gestion

Engagement politique	62/100
Organisation de la responsabilité	59/100
Transparence des modalités de gestion	58/100
Identification et écoute des parties prenantes	66/100
Equilibre des actions	61/100
Innovation	78/100
Vision de long terme	61/100

Evaluation de la performance DD par domaine

Environnement	70/100
Cohésion sociale	63/100
Développement économique et urbain	61/100
Gouvernance	57/100

Note méthodologique : le modèle URBI VALOR ®

Le modèle exclusif **Urbi Valor®** de BMJ Ratings permet d'évaluer les performances développement durable des collectivités territoriales. Intégrant les enjeux propres à chaque collectivité, le modèle établit une cartographie complète des risques extra financiers.

Un rapport d'analyse est remis, identifiant les points forts et les points faibles et également les axes d'amélioration, recommandations à l'appui.

Le modèle **Urbi Valor®** examine **7 principes de gestion** : l'engagement politique, l'organisation de la responsabilité, la transparence des modalités de gestion, l'identification et l'écoute des parties prenantes, l'équilibre des actions, l'innovation et la vision de long terme. Ils sont croisés

avec **4 grands domaines** : l'environnement, la cohésion sociale, le développement économique et la gouvernance.

Ce modèle répond à 3 types d'exigence :

- Une prise en compte de la dimension opérationnelle des collectivités en excluant la référence à des règles militantes et-ou moralistes.
- Un étalonnage des standards de la performance issus des orientations des grands organismes nationaux et internationaux et des meilleures pratiques constatées dans les collectivités.
- Une approche de type prévention des risques qui permet, outre l'évaluation, d'anticiper les problématiques futures dans l'ensemble des domaines du développement durable.

L'échelle de notation

Les notes attribuées par BMJ Ratings évaluent la capacité de la collectivité à faire face aux enjeux extra financiers auxquels elle est confrontée. La moyenne des scores obtenus pour les quatre domaines est convertie en un pourcentage déterminant le rating attribué à la collectivité :

Le niveau de maîtrise des risques futurs est exprimé selon 4 niveaux de tendance :

- ++** La collectivité a les moyens d'améliorer sa performance à LT de façon importante.
- +** **La collectivité a les moyens d'améliorer sa performance à LT.**
- La collectivité rencontre des difficultés qui dégraderont sa performance à LT.
- La collectivité rencontre des difficultés qui dégraderont fortement sa performance à LT.

La tendance **+** qui accompagne la note BBB reflète la conviction de BMJ Ratings quant à la capacité de la ville à accroître encore sa performance dans les mois à venir, en raison du lancement de l'Agenda 21.

Echelle de notation BMJ RATINGS

→ 90%	AAA
→ 80%	AA
→ 70%	A
→ 60%	BBB
→ 50%	BB
→ 40%	B
→ 30%	CCC
→ 20%	CC
→ 10%	C
→ 0%	DDD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nanterre, le 5 décembre 2008

A propos de BMJ Ratings

BMJ Ratings est la **première agence de notation extra financière des collectivités territoriales**. Pionnière en matière de notation sociale sollicitée et dirigée par **Pascal Bello**, elle est intégrée depuis janvier 2006 au groupe ALTARES.

Son métier est d'évaluer les politiques sociétale, environnementale et de gouvernance des organisations et leur contribution en terme d'efficacité économique.

BMJ Ratings fournit à ses clients une appréciation de leur performance et de leur points d'amélioration en s'appuyant sur des modèles exclusifs : **Urbi Valor®** pour les collectivités territoriales, **DEEPP Model®** et **Global Value®** pour les entreprises, **MEG®** pour les organismes à but non lucratifs (fondations et associations) et **ACADIX®** pour les établissements d'enseignement supérieur.

Elle est l'agence qui affiche le plus grand nombre de références en matière de notation extra financière des collectivités : ville, intercommunalité, département, région. Elle a, notamment, réalisé les missions suivantes : région Nord-Pas-de-Calais, conseil général du Finistère, communauté urbaine de Lyon, communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace, communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur, villes de Cannes, Sarlat, Beauvais, Clermont Ferrand...

www.bmjratings.com

A propos d'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que **spécialiste de la connaissance inter-entreprises** est de fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International. Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par **Thierry Asmar**, ALTARES détient 40 % du marché français.

www.altares.fr
